



Plans de situations

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE MONTE

Construction d'un centre de tri et de valorisation du Grand BASTIA
Maître d'Ouvrage : SYVADDEC



13 Juin 2024		En substitution des pièces du Permis de construire N° 02B16624N0003 déposé le 19/04/2024	
IND	DATE	DEMANDEUR	MODIFICATIONS
ESQ	APS	APD	PRO
STD	PEO	DCE	ACT
DET	AOR	DOE	DIU
PC	CSLT	EXE	
Date: 15 Avril 2024			
Échelle: 1/500			
Plan Masse		PL	1590
			PC 5-3

Atelier d'Architecture RIVAT
53 cours Fauriel 42100 Saint Etienne
Tél : 04 77 38 01 66 Fax : 04 77 38 04 55
Courriel : archi@rivat-architecte.fr

Bureau d'Etude ENCIBAT
53 cours Fauriel 42100 Saint Etienne
Tél : 04 77 38 47 83 Fax : 04 77 38 04 55
Courriel : contact@engibat.fr

Ce document est la propriété de l'ATELIER D'ARCHITECTURE RIVAT. Il ne peut être communiqué et/ou être transformé qu'avec son autorisation écrite. Loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique.
Seuls les plans d'architecture (C-décrets codifiés DE) sont valables en vue de la construction du projet.
Tout plan d'une autre phase est un document accessoirement préparé à la réalisation de l'ouvrage.